

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Les anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1922, tome 21, p. 141

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

LES ANCIENS

NOMINATIONS. — Ont été élus députés au Conseil national : MM. **Raphaël Evéquo**, avocat à Sion ; **Maurice Troillet**, conseiller d'Etat à Sion ; **Cyrille Pitteloud**, avocat à Sion ; **Xavier Jobin**, avocat à Porrentruy ; **Vital Schewander**, avocat à Galgenen (Schwytz).

M. l'Abbé **Jean Bruttin**, aumônier à Longeborgne, a été nommé curé de Nax (Valais).

EXAMENS. — M. **Maurice de Lavallaz**, de Collombey, a obtenu le doctorat en droit politique, à l'Université de Lausanne. — M. le Dr **Paul Delaloye**, de Chamoson, a reçu l'autorisation du Conseil d'Etat à exercer la médecine en Valais. — M. **Paul de Lavallaz**, de Collombey, a subi, au Polytechnicum de Zurich, le second examen d'ingénieur. — M. **Joseph Maxit**, de Monthey, a subi, à l'Université de Lausanne, le premier examen d'ingénieur.

A L'ABBAYE. — M. le Ch^{ne} **Emile Noverraz** a été nommé directeur de la Congrégation des Enfants de Marie du Collège. — M. le Ch^{ne} **Hilaire Michaud** a reçu l'ordination sacerdotale, et a célébré, à Bagnes, sa première Messe. — MM. les Ch^{nes} **Chrétien Follonier**, **Francis Chevalley**, **Albert Maret** et **Louis Poncet** ont reçu l'ordre du diaconat.

A tous nos sincères félicitations.